

## ZOOM

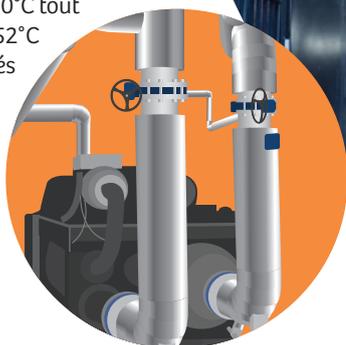
# Les travaux

### MISE EN SERVICE DES NOUVELLES POMPES À CHALEUR SUR LE SITE POLITZER

Pour augmenter la valorisation de l'énergie géothermique, deux pompes à chaleur ont été installées sur le circuit géothermique : elles utilisent la chaleur du retour du réseau (environ 35-40°C) pour élever la température au départ de la centrale qui passe ainsi de 56°C à 60-65°C.

Les travaux ont été réalisés fin 2018 début 2019 et les pompes à chaleur ont été mises en service en mai 2019.

Grâce à ce système performant qui assure une température minimale d'eau de 60°C tout au long de l'année (au lieu de 52°C en été), la plupart de nos abonnés ont souscrit une nouvelle offre de fourniture d'eau chaude sanitaire à 60°C. Cela évite ainsi la multiplication d'installations d'appoint électrique décentralisées dans les sous-stations.



### RACCORDEMENTS DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Cet été, trois équipements publics ont été raccordés au réseau de chaleur sur le réseau nord : le lycée Jacques Brel, l'école maternelle Poincaré et le service voirie de Plaine Commune. Grâce à la quantité supplémentaire d'énergie géothermique du nouveau doublet GLCN3/GLCN4, rue Politzer, le réseau poursuit son extension en fournissant à de nouveaux usagers une énergie propre !



### TÉLÉSURVEILLANCE DES DONNÉES DU RÉSEAU

La mise en place du système de télésurveillance dans les sous-stations a été achevée sur la partie « sud ». Ce système permet de pouvoir suivre à distance les paramètres importants du réseau (température, pression,...) et d'avoir un historique des données.



[RETOUR SUR](#)

# Bilan de l'année 2018

Les données de l'année 2018 sont désormais disponibles. C'est l'occasion de revenir sur les chiffres clés de cette année :

- o **2 253 DJU**
- o **65 752 MWh** fournis  
dont **48 027 MWh** pour le chauffage  
et **17 725 MWh** pour l'ECS
- o **54,6% d'EnR**
- o **4,6 M€** d'investissements
- o **4** nouveaux bâtiments raccordés

L'objectif d'une fourniture de chaleur à partir d'une majorité d'énergie renouvelable a donc été confirmé en 2018 ! Ceci a plusieurs avantages : réduction des émissions de gaz à effet de serre, mise en place d'une T.V.A. réduite, stabilisation du coût de la chaleur, ... Le rapport d'activité 2018 du Smirec ainsi que sa version simplifiée sont consultables en ligne : [www.smirec.fr](http://www.smirec.fr) rubrique téléchargements.



À NOTER

## Le SMIREC et les usagers

o Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?  
Comment fonctionne le réseau ?  
Comment l'eau est-elle extraite du sous-sol pour produire une chaleur écologique ? Quelles sont mes charges de chauffage ?  
Pour répondre à toutes ces questions, le SMIREC propose régulièrement des rencontres avec des groupes d'usagers, petits ou grands, en donnant l'occasion de découvrir les installations.



Si vous souhaitez organiser une visite de groupe, n'hésitez pas à contacter les services du syndicat par mail [syndicat.mixte@smirec.fr](mailto:syndicat.mixte@smirec.fr) ou par téléphone au 01 48 38 20 02.

ACTU

# Inauguration

L'inauguration officielle de la centrale géothermale nord a eu lieu le vendredi 18 octobre 2019.

o Usagers, abonnés, entreprises, collectivités, élus ... Une soixantaine de personnes étaient au rendez-vous pour le parcours de visite des nouvelles installations réalisées au cours des dernières années : un nouveau doublet géothermal, des pompes à chaleur, une centrale géothermale refaite à neuf ...

**16 millions d'euros** ont été investis dans la géothermie à La Courneuve au cours des dernières années, avec un soutien du **Fonds Chaleur** (Ademe et Région Ile-de-France) de **4 millions d'euros**. Gilles Poux Maire de La Courneuve, Didier Paillard Président du SMIREC, et Michel GIORIA Directeur régional de l'Ademe Ile-de-France se sont succédé à la tribune pour saluer les efforts réalisés depuis de nombreuses années par les villes du

SMIREC pour développer les énergies renouvelables à un prix compétitif sur leur territoire. Cela a été l'occasion de rappeler que **50% des 15 000 logements de La Courneuve sont aujourd'hui alimentés par le réseau de chaleur à base d'ENR.**

